



L'Organisation des Producteurs de Grains

Premier Syndicat d'agriculteurs, producteurs de céréales, d'oléagineux et de protéagineux

BULLETIN D'ADHESION A L'OPG

L'agriculteur :

NOM : Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Mobile : télécopie :

E mail :

Conformément à la législation syndicale, je demande aux Organismes Stockeurs et aux conserveries de prélever et de reverser à l'OPG toutes mes cotisations syndicales professionnelles comme cela se fait en faveur d'autres syndicats.

Cette décision est à prendre en compte à partir de la campagne en cours et est valable jusqu'à nouvel avis de ma part.

Date : Signature :

PS : Le montant des cotisations syndicales à l'OPG sont à ce jour de 0,16 €/t pour les céréales à paille et le maïs grain, de 0,32 €/t pour les oléagineux et protéagineux et de 0,23 €/t pour le maïs doux.

A titre confidentiel, les négociants, coopératives et conserveries avec qui je suis susceptible de travailler sont :

NOMS	Adresses

NON DIVULGUÉ AUX OS

Cette liste reste confidentielle et ne sera pas communiquée aux OS
Compléter ce bulletin, le renvoyer daté et signé à l'adresse ci-dessous :

OPG - BP 50590 - 1 Impasse Marc CHAGALL - 32022 Auch cedex 9
Tél : 05 62 60 14 30 - Fax : 05 62 60 32 84 - mail : contact@opg.fr